

L'approche de Lucerne, fondée sur les données, pour la (ré)affectation des places de parc

Colloque de printemps 2026

29.05.2026

Stratégie climatique et énergétique de la Ville de Lucerne

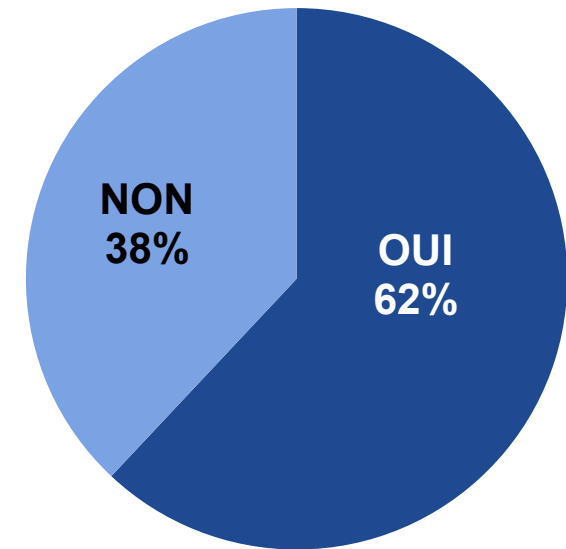
du 30 juin 2021

- Mesure M02: **d'ici 2040**, réduction de 50% des **places de stationnement sur le domaine public**
- Réaffectation des surfaces libérées pour
 - transports publics, circulation piétonne et cycliste
 - mesures d'adaptation au changement climatique (ville-éponge) et amélioration de la qualité de vie

Motion urgente 7

du 21 septembre 2024

- Demande d'un règlement sur la suppression des places de stationnement
- Demande d'un rapport de planification qui indique comment la suppression des places de stationnement doit être mise en œuvre



Votation sur la Stratégie climatique et énergétique de la Ville de Lucerne 25.9.2022

Planification technique de la suppression des places de parc



Création
de la base
de données

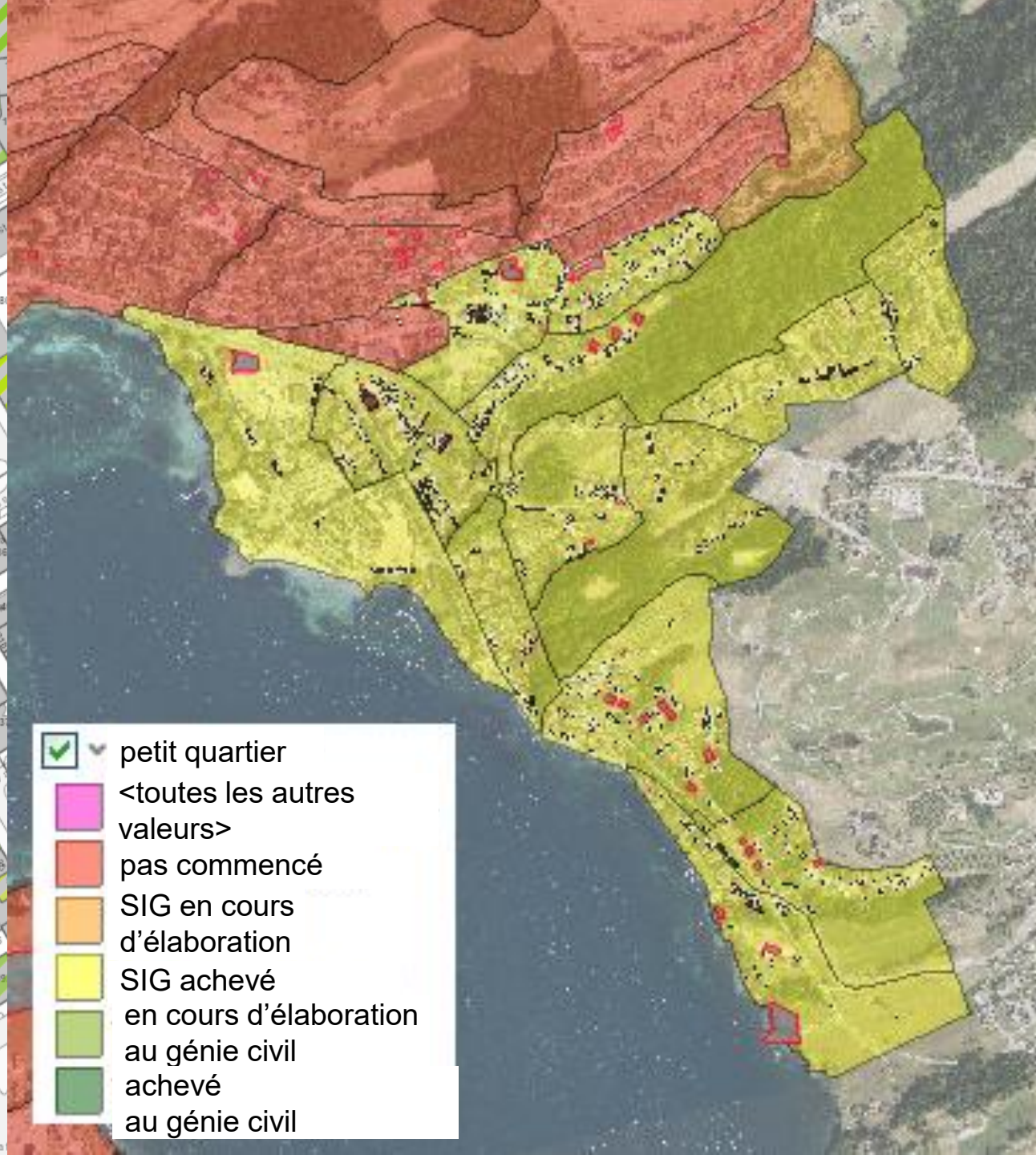


Résultat:
objectif
de réduction
des places
par quartier

Création de la base de données



Création de la base de données



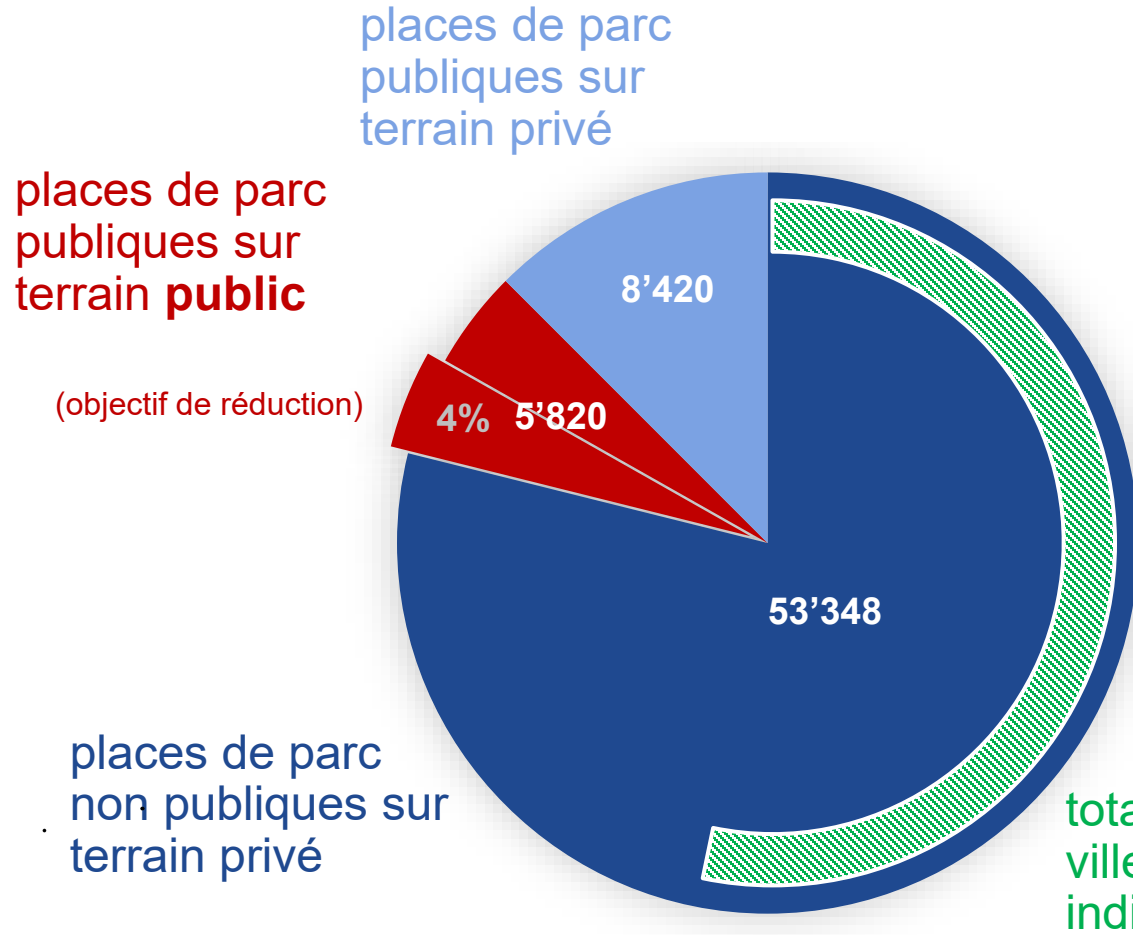
- petit quartier
- <toutes les autres valeurs>
- pas commencé
- SIG en cours d'élaboration
- SIG achevé
- en cours d'élaboration au génie civil
- achevé au génie civil

Recensement des places de parc à Lucerne en 2024

En janvier 2025:

- 67'588 places de parc au total
- Objectif 2025 – 2040:
2'590 places à supprimer

Objectif de suppression du 1^{er} juin 2025
jusqu'en 2040:
2'527 places de parc



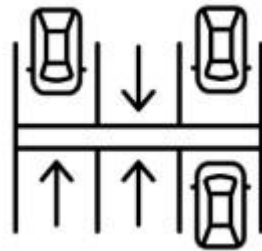
Planification technique de la suppression des places de parc



Création
de la base
de données



Définir les exigences
relatives aux places
de parc



Analyse
des normes,
lois etc.

Résultat:
objectif
de réduction
des places
par quartier

Les voitures en Suisse sont de plus en plus grosses et de plus en plus lourdes

VW Golf

1980

Golf 1.2

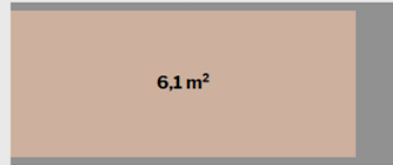
2019

Golf MK8

Surface

7,7 m²

6,1 m²



Source: carsized.com

Poids

750 kg

1260 kg



Longueur +47cm

Largeur +18cm

Poids +510 kg



+47 cm

3,81 m



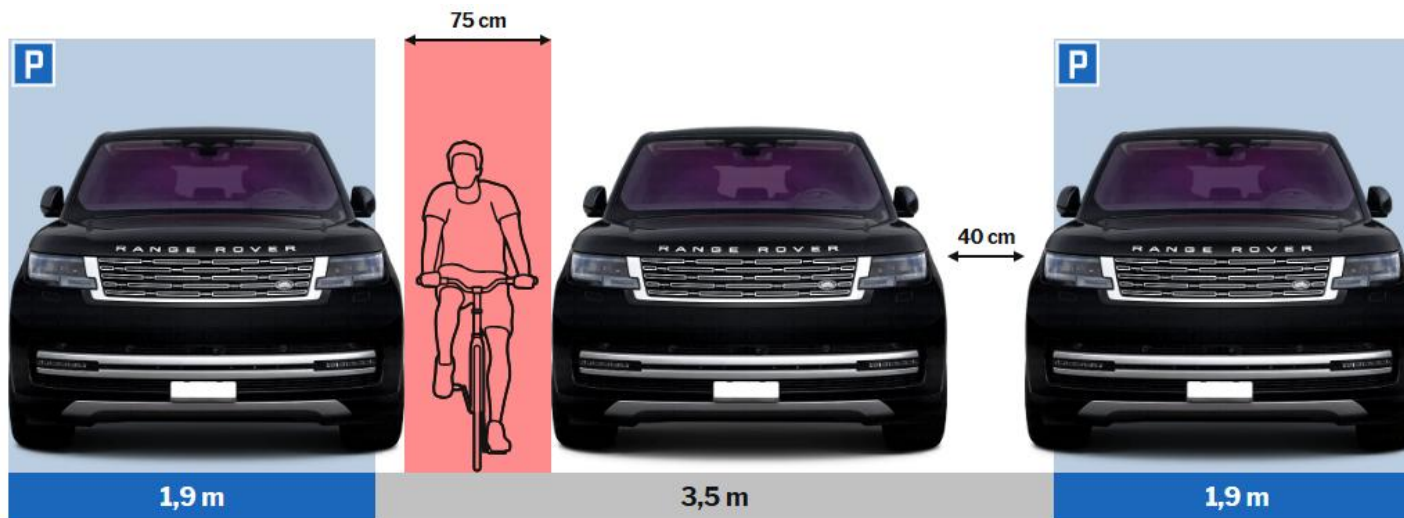
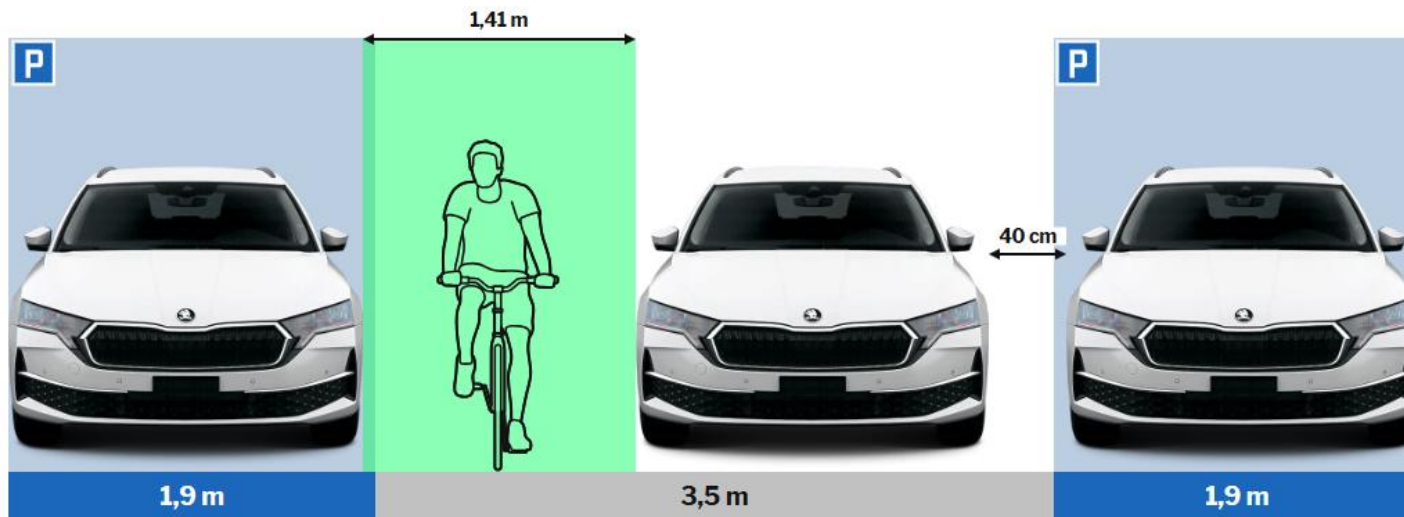
1,61 m



1,79 m

+18 cm

Pourquoi des places de stationnement plus grandes?



Valeurs de référence pour une voie de circulation à sens unique avec des places de stationnement en longueur, d'après les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)

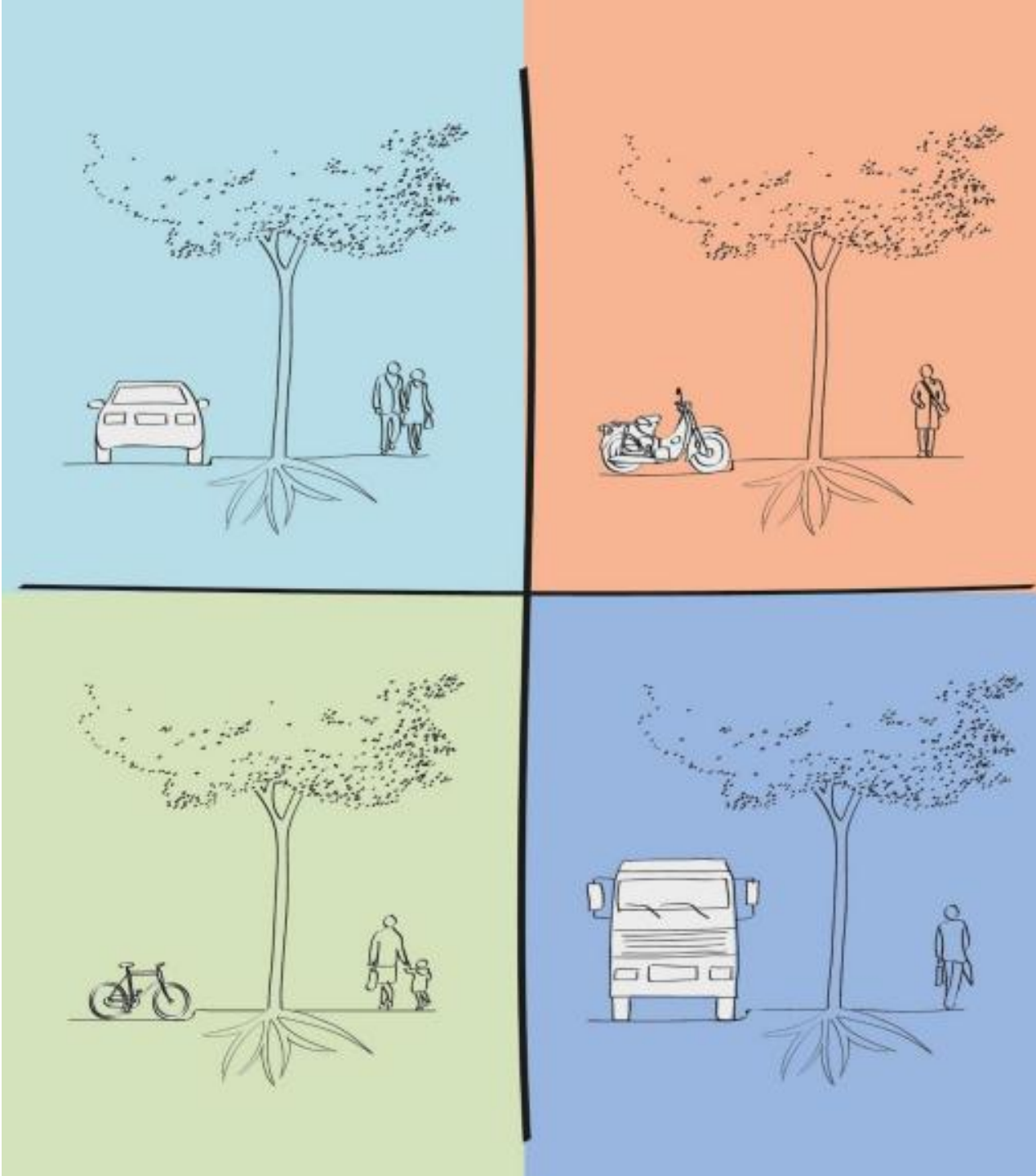
Définir les exigences pour les places de stationnement

Directives pour le stationnement public

- Définition des conditions cadres
- Pas de places perpendiculaires le long des rues et des trottoirs
- Définition de largeurs résiduelles minimales de chaussée dans les zones de stationnement
- Places de parc plus grandes

Directives pour le stationnement privé

- L'entrée et la sortie du site doivent toujours se faire en marche avant
- Les places perpendiculaires et en épi au bord de la chaussée ne sont pas autorisées



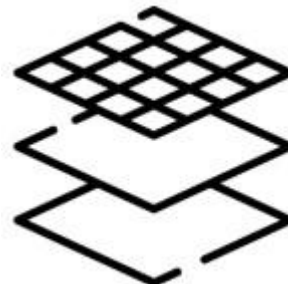
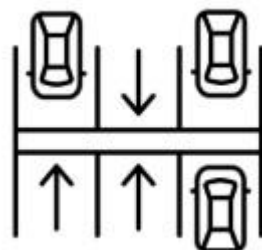
Planification technique de la suppression des places de parc



Création
de la base
de données



Définir les exigences
relatives aux places
de parc



Comparaison avec
les places de parc
existantes

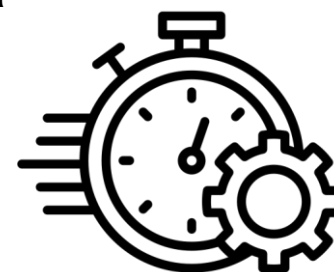
**Résultat:
objectif
de réduction
des places
par quartier**



Analyse
des normes,
lois etc.



Définir les principes régissant la
suppression et la préservation
des places de parc

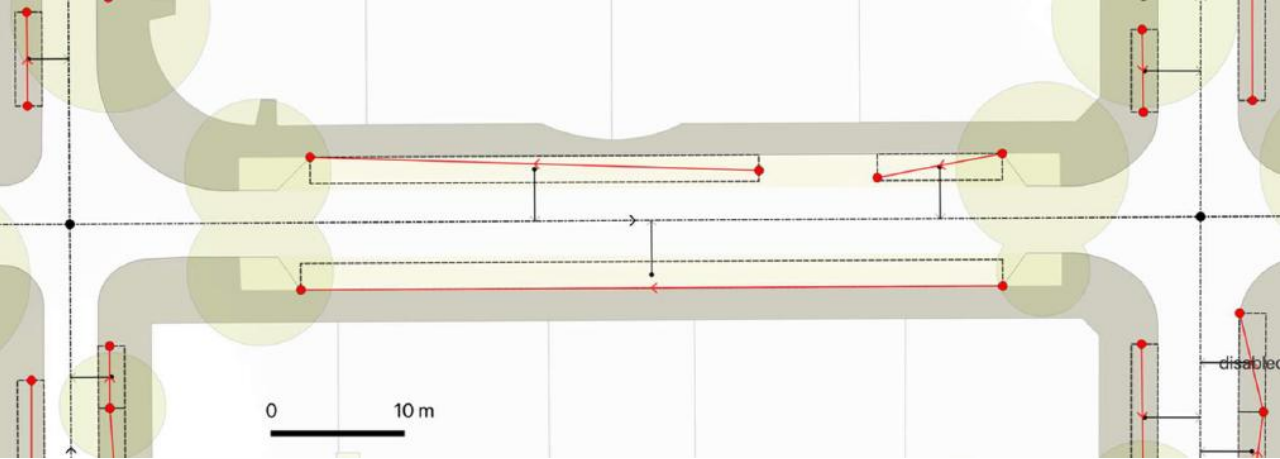


Alignement avec les
facteurs temporels

Modélisation

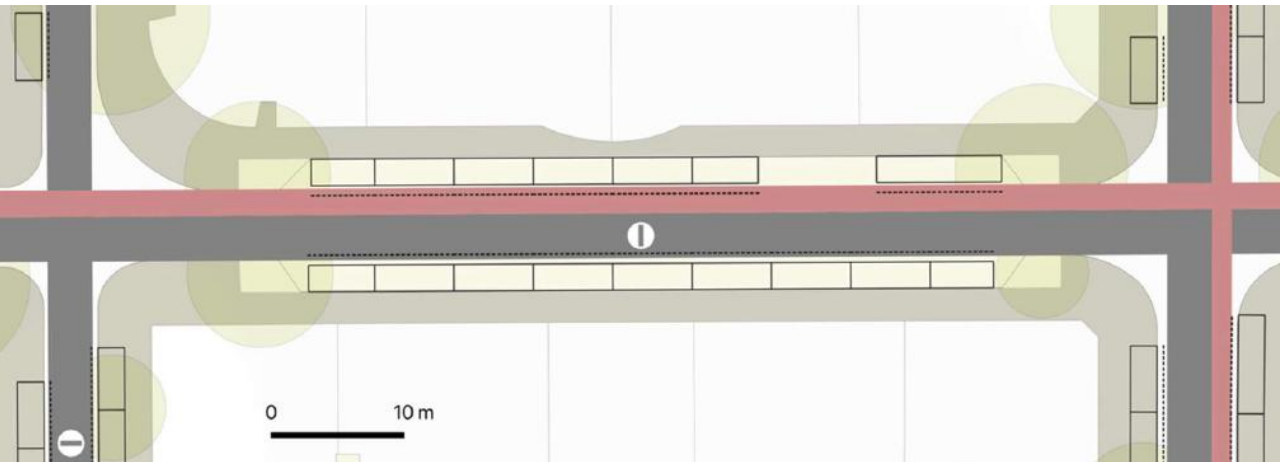
1^e étape: les bases

> Inventaire des géométries (espace routier et places de parc existantes)



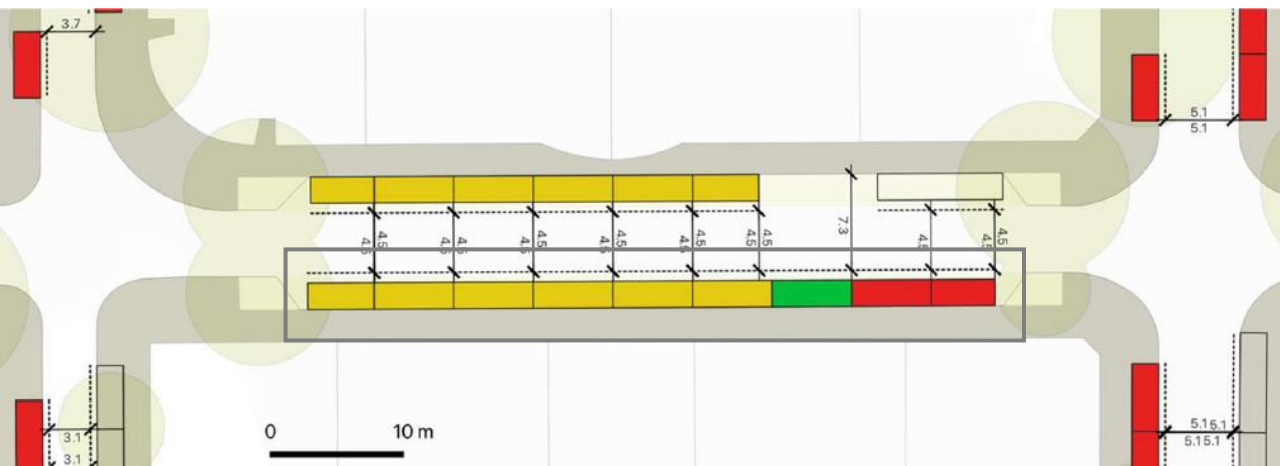
2^e étape: application des directives

> Localisation et comptage des places conformes et non conformes aux directives
> Pas de décisions concernant les suppressions!



3^e étape: alignement avec les projets et les facteurs temporels

> L'impact (spatial, temporel) constitue un facteur essentiel pour la réduction des places de stationnement



Des places de parc seront supprimées là où...

- la sécurité routière et celles des trajets scolaires l'exigent
- elles ne correspondent pas aux normes et aux directives sur le stationnement public
- les rues sont trop étroites pour l'entretien et les interventions des services d'urgence
- cela est nécessaire pour développer les infrastructures pour les TP, les piétons et les cyclistes
- des mesures d'adaptation au changement climatique doivent être mises en œuvre
- l'espace urbain doit être revalorisé, la qualité de vie améliorée et des espaces verts, des espaces libres et des espaces de détente doivent être créés





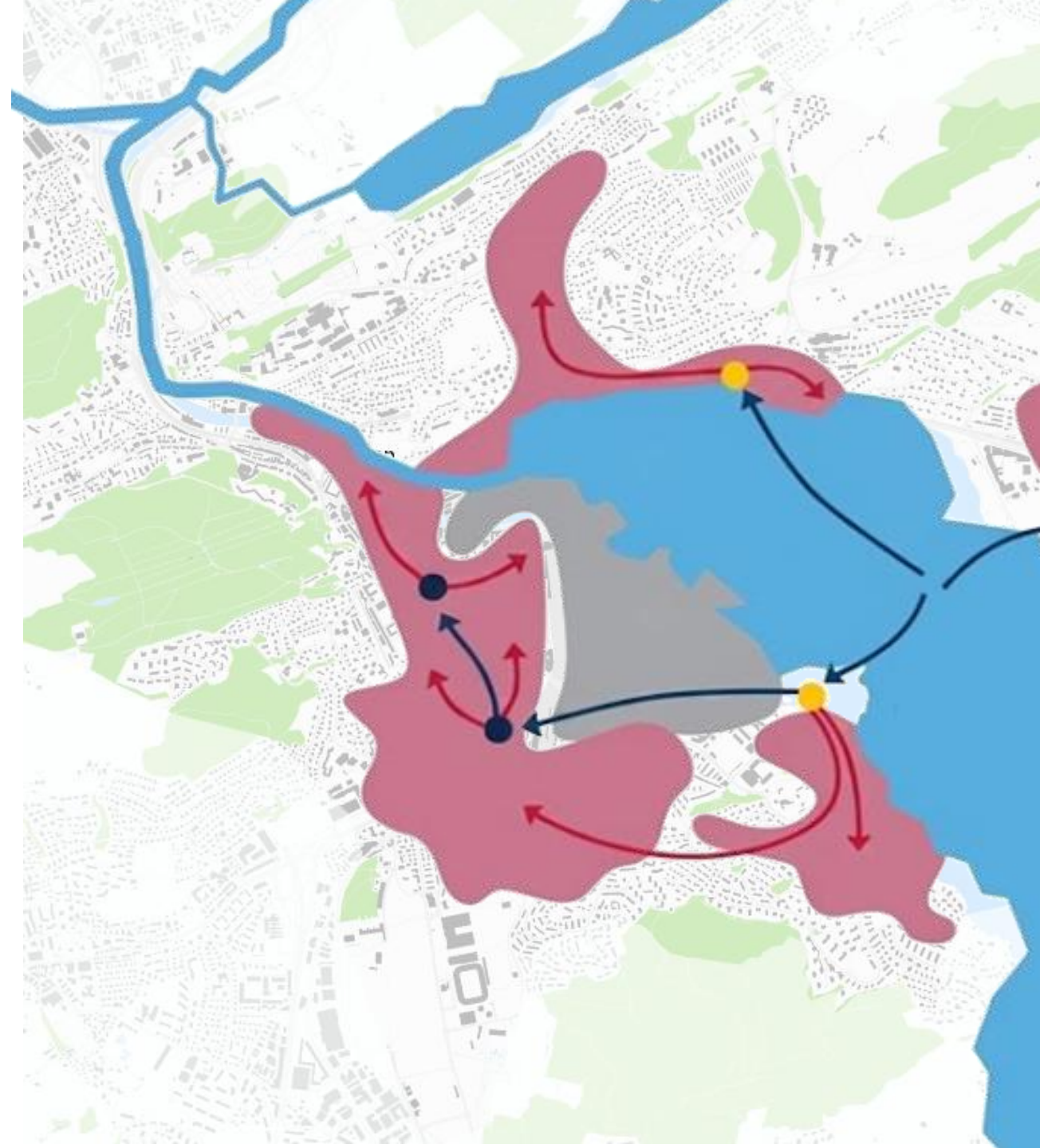
Des places de parc seront conservées là où...

- il n’y a pas d’urgence à supprimer des places de stationnement
- elles sont nécessaires pour des utilisations spécifiques (taxis, places pour handicapé·e·s, zones de chargement et de déchargement de marchandises, bornes de recharge pour véhicules électriques...)
- il est nécessaire d’assurer une bonne répartition des places de stationnement dans la ville pour les habitants et les commerces

Dépendances temporelles

Coordination des travaux et synergies

- Élimination des goulets d'étranglement pour l'entretien urbain et les interventions des services d'urgence **jusqu'en 2027**
- Mise en place des itinéraires cyclables principaux **jusqu'en 2033**
- Extension du réseau énergétique utilisant l'eau du lac **jusqu'en 2040**
- Projets actuels et futurs de la ville



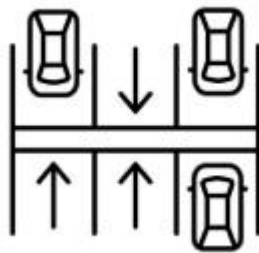
Planification technique de la suppression des places de parc



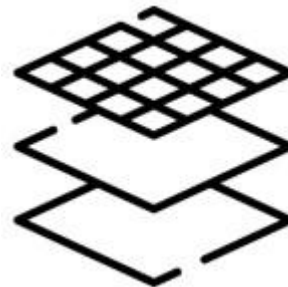
Création
de la base
de données



Définir les exigences
relatives aux places
de parc



Comparaison
avec les places
de parc existantes



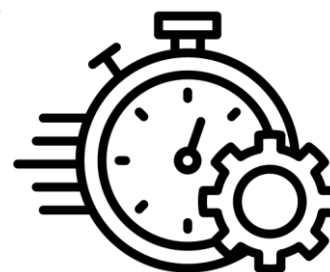
**Résultat:
objectif
de réduction
des places
par quartier**



Analyse
des normes,
lois etc.



Définir les principes régissant la
suppression et la préservation
des places de parc



Alignement avec les
facteurs temporels



Suppressions par quartiers

Particulièrement touchés par les suppressions

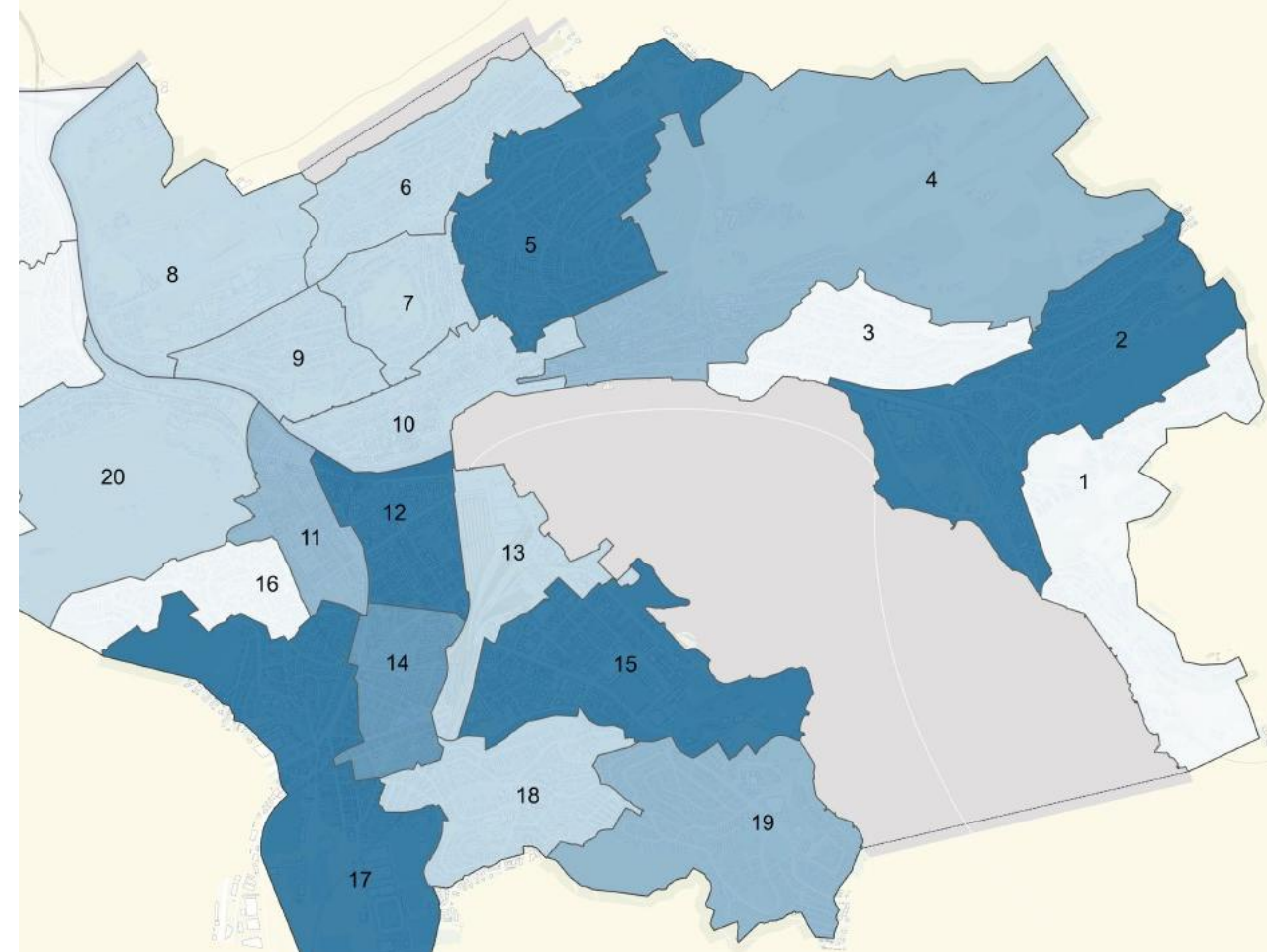
- Les quartiers aux rues étroites (par exemple Wesemlin, Dreilinden, Bramberg, St. Karli)
- Les quartiers avec une infrastructure cycliste insuffisamment développée (par exemple Hirschmatt, Kleinstadt, Neustadt)

Moins touchés

Les quartiers extérieurs, qui disposent de beaucoup de places de stationnement privées, mais de peu de places publiques

Pas du tout touchés

Les quartiers Littauerberg et An der Emme



1 Oberseeburg / Rebstock
2 Würzenbach / Schädri
3 Bellerive / Schlössli
4 Halde / Lützel matt
5 Wesemlin / Dreilinden
6 Maihof / Rotsee
7 Hochwacht / Zürichstrasse

8 Kantonsspital / Ibach
9 Bramberg / St. Karli
10 Altstadt / Wey
11 Bruch / Gibraltar
12 Hirschmatt / Kleinstadt
13 Bahnhof / Werft
14 Neustadt / Voltastrasse
15 Unterlachen / Tribtschen
16 Ober- / Untergütsch
17 Obergrund / Allmend

18 Sternmatt / Hochrüti
19 Langensand / Matthof
20 Basel- / Bernstrasse
21 Udelboden
22 Reussbühl
23 Ruopigen
24 Matt
25 Littau Dorf
26 An der Emme
27 Littauerberg

Enseignements principaux



Enseignements principaux

- Les bases et les modélisations définies permettent d’aborder la thématique de manière objective. Toutefois, les **émotions** subsistent.
- La **participation** et la gestion des parties prenantes sont d’importants **facteurs de réussite** pour la suite du projet.
- Les **modélisations** seules ne suffisent pas à remplacer le **travail de détail sur chaque projet**.



Stadt Luzern

Tiefbauamt

Industriestrasse 6

6005 Luzern

T 041 208 86 86

tiefbauamt@stadtluzern.ch

www.tiefbauamt.stadtluzern.ch